

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 23 juillet 2020 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

20/009/HN

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Approbation du Compte d'Exécution
de l'Etat Spécial d'Arrondissements : Exercice 2019**

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème}
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Monsieur le Maire du 6^{ème} secteur soumet au conseil des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements le rapport suivant :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment à l'article L2511-45, le Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'exécution de l'Etat Spécial d'Arrondissements - Exercice 2019 :

Section de Fonctionnement

* le montant total des recettes est de :	2 065 091, 62 €
* le montant total des dépenses est de :	<u>2 028 302, 77 €</u>
* l'excédent de fonctionnement est de :	36 788, 85 €

Section d'Investissement

* le montant total des recettes est de :	337 318, 49 €
* le montant total des dépenses est de :	<u>330 403, 00 €</u>
* l'excédent d'investissement est de	6 915, 49 €

Au bénéfice des observations présentées ci-dessus, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES VU LE COMPTE D'EXECUTION 2019 OUI LE RAPPORT CI-DESSUS

DELIBERE

- ARTICLE 1** : Est approuvé le Compte d'Exécution 2019 présenté par Monsieur le Maire d'Arrondissements et joint à la présente délibération.
- ARTICLE 2** : Est constaté au résultat global, un excédent de **36 788, 85 €** pour la section de fonctionnement (Annexe 1).
- ARTICLE 3** : Est constaté au résultat global, un excédent de **6 915, 49 €** pour la section d'Investissement (Annexe 2).
- ARTICLE 4** : Sont constatés les résultats définitifs tels qu'ils sont résumés dans la balance générale du Compte d'Exécution 2019 (Annexe 3).

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté
à l'unanimité avec abstention du Groupe
Rassemblement National Retrouvons
Marseille et du Groupe Printemps
Marsillais Majorité Municipale**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Conseiller Métropolitain
Vice Président du Conseil de Territoire
Marseille-Provence
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 23 juillet 2020